

Communiqué de presse

Posté le 03/11/2021

Embellie pour les entreprises, mais la patience reste de mise

Selon l'Enquête conjoncturelle d'automne de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), les affaires ont, fort heureusement, repris des couleurs en 2021. Les entreprises se montrent plus optimistes pour l'avenir et les recrutements ont repris. La situation demeure toutefois délicate dans l'industrie qui souffre par ailleurs plus que d'autres secteurs, des difficultés d'approvisionnement.

Alors que l'an dernier 43% des entreprises les considéraient comme médiocres à mauvaises, elles ne sont plus que 21% dans ce cas. Pour 42% des répondants, la marche des affaires est même bonne, voire excellente ! La situation est toutefois plus contrastée pour l'industrie, où 37% des entreprises déclarent encore une marche des affaires médiocre à mauvaise ; ce secteur s'était également déclaré le plus affecté l'an dernier. Pour Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, « la reprise globale est une bonne nouvelle, mais elle recouvre toutefois des réalités différentes selon les secteurs. Ainsi, les activités liées à l'événementiel ainsi qu'au tourisme éprouvent encore une grande difficulté à remonter la pente. En outre, le retour de l'inflation, qu'une bonne partie des observateurs prédisent limitée, pourrait changer la donne ».

Les prévisions pour les 6 prochains mois restent positives, y compris pour l'industrie. Au-delà, assez logiquement, la prudence est de mise : un tiers des répondants prévoit de mauvaises affaires, un autre tiers anticipe de bonnes affaires.

La marge d'autofinancement, pour sa part, se rétablit à un niveau pré-pandémie, avec seulement 19% des entreprises répondantes qui la signalent médiocre à mauvaise. Mais, une fois encore, l'industrie se démarque puisque 35% des répondants de ce secteur considèrent leur marge d'autofinancement médiocre à mauvaise.

Reprise du recrutement

Alors que 28% des entreprises avaient réduit leur effectif en 2020, elles ne sont que 15% à l'avoir fait en 2021. Signe de la reprise économique, les embauches ont été, dans les faits, plus nombreuses que prévu l'an dernier à pareille époque[1]. Ainsi, alors que seuls 15% des répondants prévoient de recruter en 2021, ils ont été au final 23% à le faire. Dans l'industrie, ce sont même un tiers des répondants qui ont embauché. Pour 2022, trois quarts des entreprises voient des effectifs stables, mais elles sont tout de même 17%, en moyenne, à prévoir de recruter.

Un petit quart (23%) des entreprises répondantes déclarent avoir du mal à recruter du personnel, surtout dans les grandes entreprises. Il s'agit essentiellement d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée (pour 72% des entreprises qui ont déclaré avoir des difficultés à recruter) mais également, dans l'industrie, d'une pénurie de cadres intermédiaires.

Stagnation globale des salaires mais amélioration probable en 2022

Au début de 2021, près de deux tiers des entreprises répondantes (59%) n'ont accordé aucune augmentation de salaire. Pour les autres, la hausse moyenne, pondérée selon la taille des entreprises, s'est élevée à 0,6%, à peu près comme prévu un an auparavant. Début 2020, l'augmentation avait été de 1,2%. On notera toutefois que si 23% des répondants ont, en moyenne,

accordé des augmentations allant jusqu'à 1,9%, cette proportion est de 33% dans l'industrie. Les entreprises plus grandes ont également eu tendance à être plus généreuses que les plus petites ; ainsi, c'est une entreprise sur deux comptant entre 30 et 100 collaborateurs qui a relevé les salaires au début de l'année en cours.

Pour 2022, l'évolution moyenne des salaires prévue, pondérée selon la taille des entreprises, est de 0,9% (0,5% pour l'industrie et 1% pour les services). Un peu moins de la moitié des répondants (48%) imagine ne pas accorder de hausse du tout.

Difficultés d'approvisionnement persistantes

Un tiers des entreprises, en moyenne, déclare éprouver des difficultés à s'approvisionner, mais cette proportion monte à 60% dans l'industrie. Pour les entreprises affectées, les conséquences en sont, dans l'ordre : des retards de livraison, une hausse des prix d'achat, la réduction des marges et la hausse des coûts de transport.

Dans ce contexte, les entreprises ont répercuté la hausse des prix d'achat sur leur prix de vente et diversifié leurs fournisseurs ; elles ont également constitué des stocks et renégocié des contrats. Elles ont peu de visibilité pour l'avenir et la moitié d'entre elles ne se sentent pas en capacité d'estimer quand le retour à la normale aura lieu.

Note méthodologique

L'enquête conjoncturelle de la CCIG a été réalisée entre le 30 août et le 5 octobre 2021, en collaboration avec les Chambres latines de commerce et d'industrie (CLCI). 2176 questionnaires ont été envoyés ; 311 ont été retournés et sont utilisables pour l'une ou l'autre des questions posées, soit un taux de réponse de 15%.

[1] En 2020, les données de l'enquête conjoncturelle ont été recueillies avant le pic de la deuxième vague de la pandémie et avant les nouvelles mesures instaurées par les autorités.